

## TARIFS 2020 DES APPORTS EN DECHETERIES DU SEMOCTOM

POUR LES PARTICULIERS, COMMUNES, ETABLISSEMENTS PUBLICS ET ASSOCIATIONS du SEMOCTOM

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Non valorisables et apports en mélange **
PARTICULIERS SEMOCTOM	<b>Gratuité des apports dans la limite des seuils fixés ci-dessous :</b>	
	Nombre de passages par an gratuits : 25  <b style="color: red; font-size: 1.2em;">OU</b>  Poids cumulé sur l'année : 2 500 kg (2,5 tonnes)	
Lorsque la limite du nombre de passage est dépassée, avec un apport inférieur à 2 500 kg (2.5tonnes), les apports des particuliers sont facturés à hauteur de 50 % des tarifs des collectivités en vigueur. Lorsque la limite maximale des apports est dépassée, à savoir au-delà de 2 500 kg d'apports, ceux-ci sont facturés au tarif des collectivités en vigueur.		

Catégorie d'usagers	Valorisables*	Non valorisables et apports en mélange **
ETABLISSEMENTS PUBLICS, COMMUNES et ASSOCIATIONS	Paieement dès le premier kilo	
	<b>40 € la tonne soit 0.04 €/kg</b>	<b>150 € la tonne soit 0.15 €/kg</b>

Cadre particulier communes SEMOCTOM	DÉCHETS VERTS	ENCOMBRANTS
	jours de gratuité pour les communes	Jours de gratuité pour les communes
	Chez DICXY en face de la déchèterie de St Caprais-de-Bordeaux :  les lundis, mardis, mercredis et jeudis après midi	Déchèteries de Saint Léon, Béguey et Saint Loubès : les mardis et mercredis après-midi
	Déchèteries de Saint Léon, Saint Loubès, Saint Germain du Puch et Béguey :  les mercredis, jeudis après-midi	

**\* Valorisables:** Cartons, Végétaux, Meubles (DEA), Ferraille, Bois, Déchets électriques et Electronique (DEEE)<sup>1</sup>, Gravats, Plâtre, ampoules et néons, piles, batteries, bouchons, capsules de café en aluminium, cartouches d'encre, livres, cd et dvd originaux, huiles alimentaires et de vidange, jeux de société, pneus véhicules légers<sup>1</sup>, radiographies, réemploi, textiles, verres d'emballage.

**\*\* Non valorisables :** Encombrants, Déchets dangereux (DDS)<sup>1</sup>

PARTICULIERS HORS SEMOCTOM	<b>DES LE 1ER KG :</b> <b>200 €/T avec un minimum de 20 € le passage</b>
----------------------------	---

<sup>1</sup> apports réservés uniquement aux particuliers habitants le territoire du SEMOCTOM (voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits).

# TARIFS 2020 DES APPORTS EN DECHETS DU SEMOCTOM

## POUR LES PROFESSIONNELS DU SEMOCTOM

<b>Valorisables</b>	<b>Prix net à la tonne</b>
Déchets Verts	150.00 €
Bois	190.00 €
Ferrailles	40.00 €
Meubles (DEA) <sup>1</sup>	40.00 €
Huiles alimentaires	40.00 €
Batteries, Piles	40.00 €
Ampoules, néons	40.00 €
capsules café	40.00 €
cartouches d'encre	40.00 €
livres, CD et DVD	40.00 €
Verre d'emballage	40.00 €
Cartons	<i>gratuit</i>

<b>Non Valorisables</b>	<b>Prix net à la tonne</b>
Gravats <sup>2</sup>	65.00 €
Plaque de plâtre <sup>2</sup>	110.00 €
TT Venant ou apports mixtes	200.00 €

<sup>1</sup> apports des DEA gratuits pour les professionnels du SEMOCTOM détenant la carte PRO eco-mobilier uniquement sur St Léon et sur présentation de la carte valide

<sup>2</sup> apports possibles de 600 kg maximum sur les déchèteries de St Léon et Béguey (en cours d'année : St Germain du Puch)

<b>PROFESSIONNELS HORS SEMOCTOM</b>	<b>DES LE 1ER KG :</b> 200€/T avec un minimum de 20 € le passage
-------------------------------------	--

voir règlement des déchèteries pour la liste des apports autorisés et interdits